DLP 16-7-81812637

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN du 3 JUILLET (Edition générale 1981 - n° 21)

N° 202

ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE.- (Département de l'Allier)

Les premières éclosions viennent d'être observées.

Sur toutes les essences fruitières, situées dans les zones intéressées, il y a lieu d'effectuer un traitement avant le 10 Juillet.

Renouveler le traitement 15 jours plus tard.

Utiliser un produit à base d'oléoparathion, de parathion émulsion, ou de méthidathion.

Il est important d'effectuer une pulvérisation copieuse et soignée en mouillant bien les branches charpentières, le tronc et le collet des arbres.

VIGNE

MILDIOU.-

Cette maladie est observée sur feuilles dans de nombreuses situations, avec plus ou moins d'intensité, plus particulièrement dans le département de l'Allier, région de SAULCET BERCHERE.

Des repiquages ont eu lieu à la suite des pluies importantes de la fin du mois de Juin.

Il est très important d'assurer la protection du vignoble :

- avant le 13 Juillet dans le cas d'utilisation de produits préventifs ;
- avant le 16 Juillet, si on utilise les produits systémiques.

OÏDIUM.-

Poursuivre la lutte contre cette maladie.

Quelques attaques précoces ont été constatées dans la région de BESSON (Allier) et dans le Puy-de-Dôme.

CICADELLE.-

La présence de ces insectes est notée dans quelques vignobles de SAINT-POURÇAIN-s/SIOULE.

P.1130

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT.

Un début de rougissement marginal sur feuilles est visible.

Il est encore trop tôt pour intervenir mais il est nécessaire de surveiller l'évolution de ce ravageur dans le courant des mois de Juillet et d'Août.

Il est rappelé que contre cet insecte (dont la larve se situe sur la face inférieure des feuilles) le seuil d'intervention est le suivant :

. 1 larve en moyenne par feuille (comptage à effectuer sur une centaine de feuilles prises au hasard).

Utiliser un produit à base d'azinphos, de formothion, de méthomyl, de méthidathion, d'oxydéméton méthyl, de parathion, de phosalone ou de vamidothion.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.